DEUST

Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour tous, y compris à finalité de santé ou de bien-être - Organisation et mise en œuvre de projets éducatifs et de programmes sportifs, éducatifs et culturels - Coordination pédagogique et administrative des activités d'une structure dédiée au sport, à l'éducation et à l'activité physique en vue de contribuer à sa professionnalisation	**Compétences nécessaires pour l'obtention du DEUST :** *Compétences transversales* - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	Compétences spécifiques - Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations - Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique - Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants - Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique - Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants - Adapter l'intervention au public en fonction des ressources bio-psycho-sociales des pratiquants - Évaluer les systèmes de contraintes des activités physiques, sportives, artistiques, culturelles (APSAC) et leurs implications pour les pratiquants - Proposer des projets et programmes adaptés aux usagers en mobilisant des connaissances en sciences de la vie, en sciences humaines et sociales ainsi que sur les enjeux de transitions écologiques - Collaborer à la conception d'un projet d'animation, intégrant les questions d'accessibilité et de développement durable - Organiser un projet d'animation ou d'événementiel au sein d'un projet de structure dans un cadre réglementaire et sécuritaire - Évaluer la qualité des interventions et la progression des pratiquants pour réajuster les projets proposés - Collaborer avec d'autres intervenants du territoire pour construire une cohérence éducative dans le cadre du projet de structure *Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	Compétences liées au "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" (facultatives pour l'obtention de certification) : - Concevoir, organiser, gérer la surveillance et la sécurité d'un lieu de pratique des activités aquatiques qu'il soit artificiel (centre nautique) ou naturel, d'accès gratuit ou payant. - Porter secours à tout public et gérer les secours en cas d'accident. - Gérer un poste de secours et s'intégrer dans un Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours. - Assurer l'hygiène de l'eau et de l'air y compris en gérant les matériels spécifiques correspondant. - Assurer l'accueil du public et la relation aux usagers dans le cadre de l'animation et de la surveillance des lieux de pratique. La validation des compétences liées au "Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" donne accès à l'exercice de maître-nageur sauveteur.	